



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER DE VALIDATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET D'APPUI À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DUES À LA DÉFORESTATION ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS (REDD+) À PARTIR DES PAIEMENTS BASÉS SUR LES RÉSULTATS (RBP) DANS LE BASSIN DU CONGO, AINSI QUE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC

Douala, République du Cameroun, 19 au 21 septembre 2022

COMMUNIQUE FINAL

Du 19 au 21 septembre 2022, s'est tenu à Douala au Cameroun, l'Atelier de validation de la note conceptuelle du Projet d'appui à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) à partir des Paiements Basés sur les Résultats (RBP) dans le bassin du Congo, ainsi que la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC.

Cet atelier a été organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) et du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF). Il avait pour objectif général de valider la note conceptuelle du Projet d'appui à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) à partir des Paiements Basés sur les Résultats (RBP) dans le bassin du Congo auprès du Fonds Vert pour le Climat et la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC en vue de la mobilisation des financements aux niveaux national, sous-régional et international.

Y ont pris part en présentiel et en ligne, une vingtaine de participants comprenant les Points Focaux Nationaux du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), les Autorités Nationales Désignées du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad, les organisations internationales, les initiatives et institutions suivantes : COMIFAC, PNUD, CIFOR, WWF et Université de Douala.

L'atelier a démarré par la cérémonie d'ouverture marquée par deux allocutions : celle du Dr Martin ZEH-NLO, Assistant Représentant Résident et Chef Unité Développement

Durable et Résilience Climatique du PNUD Cameroun et le Discours d'ouverture du Dr Hervé MAIDOU, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Dans son mot de circonstance, le Représentant Résident du PNUD, a rappelé le leadership de la COMIFAC, la qualité de la coopération stratégique et les marques d'intérêt à l'endroit du PNUD et du FNUF qui ont appuyé cet atelier. Il a ensuite souligné qu'une caractérisation précise des forêts tropicales humides, notamment du Bassin du Congo et leurs dynamiques de changement sont nécessaires pour définir les politiques de gestion forestière et de conservation des écosystèmes, en permettant dans le même temps de quantifier la contribution de ces espaces boisés aux flux de carbone mondiaux et de répondre aux défis climatiques à venir.

En outre, il a relevé qu'en dépit des efforts antérieurs, la démarche REDD+ demeure relativement cloisonnée au secteur forestier et la REDD+ au lieu de s'ouvrir aux autres sectoriels. Il a enfin noté des progrès accomplis au niveau national dans les trois phases de mise en œuvre du mécanisme REDD+, bien que l'ensemble des pays ne soient pas au même niveau d'avancement, certains pays ayant amorcé la troisième et dernière phase de mise en œuvre du mécanisme, conformément au Cadre de Varsovie.

Dans son mot d'ouverture, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a souhaité la bienvenue aux participants ayant fait le déplacement de Douala. Il a ensuite rappelé l'historique du projet REDD+, lancé en 2012 dans le cadre du FEM 4 et qui a permis d'accompagner six pays d'Afrique centrale pour l'élaboration des documents de stratégies nationales en matière de REDD+ avec le soutien de la Banque Mondiale. Il a également souligné l'engouement créé autour de la REDD+ qui a permis aux Etats membres de la COMIFAC de proposer une idée de projet sous-régional en matière de REDD+. Avant d'ouvrir les travaux de l'atelier, Il a relevé l'importance de cette rencontre qui va permettre de valider la stratégie de financement en vue de solidifier la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants, des objectifs de l'atelier ainsi que de l'adoption de l'agenda. Un bureau des travaux a été mis en place composé comme suit :

Président : M. Anicet NGOMIN, Point Focal FNUF du Cameroun

Vice-Président : M. Claude HAKIZIMANA, Point Focal FNUF du Burundi

1^e Rapporteur : Ibrahim CHARFADINE, Autorité Nationale Désignée du Tchad

2^e Rapporteur : Rigoberto ESONO ANVENE, Coordonnateur National COMIFAC de la Guinée Equatoriale.

Secrétariat : M. Valerie TCHUANTE TITE, Expert en Suivi Evaluation à la COMIFAC.

Les travaux se sont poursuivis en plénière par la communication du Dr Martin ZEH-NLO du PNUD, sur la note conceptuelle du Projet d'Appui à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) à partir des Paiements Basés sur les Résultats (RBP) dans le bassin du

Congo. Cette communication a donné lieu à des échanges et clarifications qui ont débouché sur les points suivants :

- l'ajout de l'Angola comme onzième pays membre de la COMIFAC ;
- l'actualisation des données dans le document de la note conceptuelle ;
- la prise en compte des sujets émergents et des enjeux en lien avec les thématiques telles que la certification forestière, la gestion des tourbières, l'arrêt d'exportation des bois en grumes au 31 décembre 2022, la gouvernance forestière, etc. ;
- la nécessité de veiller à la cohérence du projet avec les priorités des pays inscrites dans leurs plans d'actions (REDD+, NAMA, etc.)
- le positionnement de la COMIFAC qui devra jouer un rôle stratégique dans la coordination et la mise en œuvre du projet ;
- la prise en compte, lors des consultations, du secteur privé, des organisations de la société civile ainsi que des communautés locales et populations autochtones, etc. ;
- la nécessité d'actualiser le niveau de catégorisation des pays par phase selon les exigences du cadre de Varsovie.

La seconde communication faite par Dr Richard EBA'A ATYI, Coordonnateur Régional du CIFOR Afrique centrale agissant comme Consultant pour le FNUF, a porté sur la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC. Cette communication a été suivie par des échanges fructueux qui ont permis de dégager les points saillants suivants :

- une bonne définition des enjeux devant déboucher sur une vision de la stratégie de financement ;
- l'accroissement des financements domestiques comme options de financements de la COMIFAC et de son Plan de convergence ;
- l'élaboration d'une proposition de projet dans la perspective du FEM 8 ;
- le développement d'un fonds spécial sous-régional.

A la suite de chaque communication, des groupes de travail ont été constitués à l'effet d'examiner les deux documents et d'élaborer des feuilles de route relatives aux deux documents.

Au terme de la restitution des travaux de groupes en plénière, les participants ont pris les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

Résolutions :

1. Validation sous réserve de la prise en compte des amendements, de la note conceptuelle du Projet d'appui à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) à partir des Paiements Basés sur les Résultats (RBP) dans le bassin du Congo ;

2. Validation sous réserve de la prise en compte des amendements, de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC ;
3. Validation des deux feuilles de route portant respectivement sur la note conceptuelle du projet d'appui et de la Stratégie de financement.

Recommandations :

Au Secrétariat exécutif de la COMIFAC

❖ S'agissant de la note conceptuelle,

- Consolider la note conceptuelle dans les meilleurs délais en collaboration avec le PNUD, entité accréditée ;
- Transmettre la note conceptuelle consolidée au Secrétariat du FVC et aux pays ;
- Soumettre une demande des lettres d'endossement aux pays accompagnée de la note conceptuelle et du Communiqué final.

❖ S'agissant de la stratégie de financement,

- Finaliser la stratégie de financement et la transmettre aux pays et au FNUF ;
- Mener la réflexion en vue de l'élaboration d'une proposition de programme dans le cadre de la prochaine phase de FEM 8 ;
- Inscrire la question de la restauration des paysages forestiers dans les prochains agendas de la COMIFAC ;
- Sensibiliser les pays en vue de prendre une position commune sur l'approche d'intervention du CAFI en Afrique centrale ;
- Explorer les mécanismes de financements internationaux tels que les fonds de Glasgow dédiés aux populations autochtones (1,7 millions USD), les fonds d'adaptation, etc.

Les participants adressent leurs remerciements aux autorités camerounaises pour le bon accueil réservé aux différentes délégations et pour les facilités offertes ayant permis l'organisation du présent atelier. Ils remercient également le PNUD et le FNUF pour l'appui ayant permis la tenue de l'atelier.

Fait à Douala, le 21 septembre 2022

Les participants